

**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**



DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES

MOULINS ACTUS
Des masques avec le sourire !

MOULINS EN ACTIONS
A pied, à vélo, en voiture...
partageons la chaussée !

Quelle situation à Moulin's ?

Étrange ambiance pour le couvre-feu

Rues désertes, illuminations, brouillard... notre photographe a saisi quelques scènes assez irréelles dans les rues du centre-ville de Moulines. Pour rappel, le couvre-feu s'applique de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire français, afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19. Le non-respect du couvre-feu peut entraîner une amende de 135 euros, majorée à 375 euros en cas de non-paiement ou de non-contestation. Après trois infractions en 30 jours : vous encourez une amende de 3750 euros passible de 6 mois d'emprisonnement. Attestation de déplacement dérogatoire numérique disponible sur gouvernement.fr et l'application « TousAntiCovid ».



Gros succès pour O'Tacos Moulines

Très prisé des jeunes, le nouveau restaurant O'Tacos installé place d'Allier est unique dans le département. Malgré le strict protocole sanitaire et le nombre limité de personnes et l'espace d'attente en extérieur, il y avait foule devant l'enseigne pour venir déguster les fameux tacos (tortilla de maïs issu de la cuisine mexicaine). Vente à emporter ou livraison avec UberEats, le restaurant emploie 12 nouvelles personnes, tous issus du bassin moulinois ! Mention spéciale pour les premiers repas offerts au Secours populaire de l'Allier, la veille de l'ouverture au public le 3 février dernier. Une belle initiative qui concilie esprit d'entreprise et générosité !



Lancement de la carte fidélité

La ville de Moulines et son partenaire Proximity déploient actuellement une carte fidélité baptisée « C'Ma Carte ». Objectif : fidéliser les Moulinois aux boutiques partenaires du centre-ville avec la possibilité de constituer une cagnotte de 1 à 2% des achats selon les types de commerces. Le lancement a eu lieu dans la nouvelle boutique de Marco Polo, place d'Allier, joli symbole de réussite à la moulinoise. En quelques jours et à l'heure où nous bouclons ce magazine, près de 70 commerçants sont adhérents au dispositif et plus de 1000 cartes ont déjà trouvé preneurs ! Les cartes sont gratuites et à retirer parmi la liste des commerçants mise à jour sur www.moulines.proximity-edf.com ou à l'Office de tourisme, rue François-Péron.



2^{ème} pont : rencontre avec les riverains

Vendredi 5 février, le constructeur Bouygues TPRF, accompagné de Pierre-André Périssol, président de Moulines Communauté et maire de Moulines, ont décidé d'un temps d'échange afin de répondre aux interrogations des riverains concernés par les travaux du 2^{ème} pont, côté Madeleine. De nombreuses précautions sont prises afin de limiter l'impact du chantier pour les habitants. L'occasion également de rappeler le calendrier des aménagements à venir avec un démarrage des travaux de la première pile dès la mi-février côté rive gauche, et le début des travaux de terrassement et de libération des emprises côté rive droite. Rappelons aussi que l'impact environnemental a été intégré dans toutes les étapes de ce chantier unique. Besoin d'un complément d'information ou envie de suivre l'évolution du chantier ? Abonnez-vous à la newsletter mensuelle en envoyant un mail à deuxiemepont@agglo-moulines.fr.





Pont de fer : bientôt ouvert à la promenade

Après plus d'un an de travaux, la rénovation du pont de fer arrive bientôt à son terme. L'ancien ouvrage ferré de la SNCF pourra bientôt être utilisé par les piétons et les cyclistes afin de franchir la rivière Allier et s'offrir un point de vue magistral sur la ville de Moulins ! Observatoire des jardins, balcon belvédère, tour nuage... Le pont de fer est surtout la possibilité d'effectuer une boucle de promenade. Il va accentuer les échanges d'une rive à l'autre. Un projet porté par Moulins Communauté qui englobe une voie aménagée jusqu'au quartier de la gare de Moulins.



Merci aux bénévoles du CCAS !

En remplacement du déjeuner de fin d'année qui n'a pu avoir lieu compte tenu du contexte sanitaire, Cécile de Breuvand, 1ère adjointe en charge de la solidarité, de la vie quotidienne et de la démocratie participative, était ravi de remettre un colis aux bénévoles du CCAS au nom de la ville de Moulins et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Un panier gourmand et quelques friandises pour remercier la quinzaine de bénévoles qui officient dans les ateliers du programme senior « Bien-être dans ma cité ».



Future maison du design et des métiers d'arts

La communauté d'agglomération travaille sur un projet de création d'une maison des arts et du design, dans le centre de Moulins. Afin de s'inspirer d'une structure existante et réputée, le président de Moulins Communauté Pierre-André Périssol accompagné de Martine Aurambout-Soulier conseillère communautaire déléguée à l'artisanat d'art sont allés visiter les Ateliers de Paris : « Une pépinière d'excellence, à la croisée des métiers de l'art et du design, et potentiellement de belles idées pour notre territoire et notre future Maison des métiers d'art et du design », ajoute-t-il. Un autre voyage est également prévu à Desvres, dans le Pas-de-Calais. C'est dans l'ancien cinéma « Le Colisée », sur les cours Anatole-France, que la maison du design et des métiers d'art va s'ériger, après des travaux qui ont débuté début février. Le bâtiment sera entièrement réhabilité après une année de chantier. Il accueillera des artisans afin de faciliter l'émergence de projets communs, en parfaite cohérence avec les filières associées dans l'enseignement supérieur du bassin moulinois. Le projet final intègre une salle d'exposition, des espaces de stockage, des ateliers.

Pascal Dumas

Figure historique du paysage commercial moulinois, Pascal Dumas cherche un repreneur pour son activité. L'occasion de revenir sur le parcours de l'entreprise familiale.



QUELLE EST L'HISTOIRE DE LA MAISON DUMAS ?

Mon père, Jean Dumas, a créé l'entreprise familiale en 1970. A l'époque nous étions un magasin de télévisions. C'est ce qu'on appelle le « brun », par opposition au « blanc » (l'électroménager) et au « gris » (l'informatique).

Je suis tombé dans l'entreprise tout petit ! Et au départ à la retraite de mon père et après avoir travaillé avec lui, j'ai repris le fleuron en 1985. Nous sommes installés en centre-ville, rue des Minimes, depuis 1992. Je travaille avec mon épouse Patricia et un employé : Yves.

Nous sommes encore trois commerçants dans ce secteur en centre-ville de Moulins. Il faut se rappeler que dans les années 1970, il y avait, de mémoire, une quinzaine de magasins qui vendaient des télévisions et de l'électroménager.

COMMENT FAITES-VOUS FACE AUX ÉVOLUTIONS ET AU NUMÉRIQUE ?

C'est un métier où il faut s'adapter sans cesse. Auparavant il y avait les vendeurs et les réparateurs ; deux profils différents. Je suis multicartes même si ma particularité et mon cœur de métier est la réparation. Ça peut paraître désuet de réparer, mais c'est l'avenir au contraire. Nous devons faire face à l'obsolescence programmée, au manque de pièces détachées et à notre système de consommation qui pousse à racheter plutôt que réparer.

C'est ce qui me motive dans ce métier : trouver des solutions techniques aux matériels que m'amènent les clients. Je fais

partie des « répar'acteurs », des artisans de l'économie circulaire, c'est un grand mot, qui participent à la réduction de nos déchets en prolongeant au maximum la vie du matériel. Nous avons une clientèle d'habitues qui cherchent ce service après-vente, cette expertise, ces conseils pour réparer leurs objets.

On sent un mouvement en ce sens, depuis le déconfinement plus qu'auparavant.

VOUS CHERCHEZ À PASSER LA MAIN ?

Oui, on ne se voit pas vieillir et j'ai eu des soucis de santé et la coupure due au Covid ne m'a pas encouragé à faire des démarches. Je suis propriétaire du magasin et de l'atelier au premier étage, nous cherchons un repreneur pour partir dignement en retraite avec mon épouse Patricia. Nos deux filles ne travaillent pas dans ce secteur et je serai heureux que l'entreprise Dumas perdure d'une manière ou d'une autre.



INTÉRESSÉ POUR PRENDRE L'ENTREPRISE ?

Contactez Pascal Dumas ou notre manager de centre-ville au 04 70 48 50 35 / cyril.martin@ville-moulins.fr

Pascal DUMAS - Télévision, Hi-fi, vidéo, électroménager, vente et dépannage.

4 rue des Minimes / 04 70 20 84 55

www.eurl-dumas-pascal.fr

SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

04 PORTRAIT

- Pascal Dumas

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Moulins.tv : tous les vendredis à 19h !
- Des chèques pour soutenir nos restos !

08 MOULINS EN ACTIONS

- A pied, à vélo, en voiture... Partageons la chaussée !

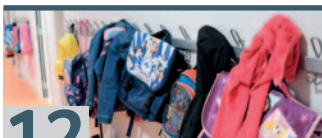
09 MOULINS NATURE

- Le PAL œuvre pour la biodiversité

10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

11 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Un séjour dans le Var pour les seniors !
- Quelles activités d'hiver pour les 14-17 ans ?



12 MOULINS LE DOSSIER

Rythmes scolaires

16 MOULINS INFOS

- Quel budget pour notre avenir commun ?

17 MOULINS SANTÉ

- Un deuxième scanner pour l'hôpital
- Création de la plateforme SAMU-SANTÉ

18 MOULINS CULTURE

- Théâtre : quels spectacles annulés, maintenus ?
- Le retour du patrimoine avec le printemps !
- Moulins timbré

20 MOULINS BOUGE

- Nouveaux commerçants
- Plus de 1000 cartes de fidélité distribuées !

22 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de « la Média »
- Coudre avec son cœur !
- Idée recette
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Chères Moulinoises, Chers Moulinois,

Comme chaque année la ville vote son budget annuel.

Comme chaque année nous pouvons être fiers d'avoir un budget sincère, équilibré et en adéquation avec les projets que nous portons.

Comme je m'y suis engagé, aucune augmentation des taux d'imposition n'a été faite depuis 1995. C'est un engagement qui me tient à cœur et je refuse de faire porter aux Moulinois le poids d'impôts locaux élevés.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) nous permet de dégager les grandes lignes de la politique budgétaire sur la période 2021-2025. Les objectifs que nous nous fixons sont clairs : maîtriser au maximum les dépenses de fonctionnement et faire en sorte d'investir dans les projets structurants, concrets dans le quotidien des Moulinoises et Moulinois.

Le DOB a permis de dégager les investissements prioritaires pour l'année 2021.

Les résultats de ce débat montrent une volonté de gestion saine et équilibrée des finances de la ville pour répondre aux besoins et aux attentes des Moulinois.

Grâce à cette gestion maîtrisée, nous allons poursuivre nos engagements en faveur de nos habitants (nos seniors, nos plus jeunes), en faveur de nos entreprises, de nos commerces, en faveur de notre environnement, de nos aménagements, de notre cadre de vie, de notre culture, etc.

Cette année 2021 sera une année de projets concrets, ambitieux et qui valorisent notre belle ville !

Nous serons également toujours à vos côtés pour traverser les situations inédites auxquelles nous devons faire face. Nous saurons nous adapter et faire en sorte de trouver des solutions pour que personne ne soit oublié.



Moulins.tv : tous les vendredis à 19h !

Lancée en mars 2019, la plateforme dédiée aux vidéos produites par la ville de Moulins renouvelle l'expérience dans un nouveau format hebdomadaire.



L'image, omniprésente sur nos écrans connectés, chaînes d'informations et réseaux sociaux, est un vecteur de

communication supplémentaire pour la municipalité digitale d'aujourd'hui.

Désormais hebdomadaire, le rendez-vous de Moulins.TV est fixé tous les vendredis à 19h.

La diffusion a lieu en simultanée sur :

- www.moulins.tv
- **Les réseaux sociaux** (Facebook, Twitter et Instagram) @villemoulins
- **La chaîne Youtube Ville de Moulins**

Toutes les semaines, un reportage vous est proposé sur les thématiques

développées durant le mois en cours dans votre magazine « D'une Rive à l'Autre ». Commerces, propreté, travaux, mais aussi prises de parole des élus majoritaires et minoritaires, grands rendez-vous festifs, etc. Il s'agit de vous informer sur la vie locale via l'image.

Retrouvez également sur la plateforme www.moulins.tv toutes les vidéos des conseils municipaux, conférences du Collège de France, événements festifs, présentations des services municipaux... et bien plus encore.

Des chèques pour soutenir nos restos !

Dans le cadre de son plan de soutien d'un secteur durement touché par les fermetures pour cause de crise sanitaire, Moulins Communauté poursuit l'opération « Solidarité Resto ».

A l'heure où nous bouclons ce magazine fin février, près de 5300 chèques Solidarité Resto ont déjà été vendus. Cela représente plus de 79 000 euros de chiffre d'affaires ; une réelle bouffée d'oxygène apportée aux 69 restaurateurs partenaires de l'opération !

Mais les restaurants sont fermés ?

D'une valeur de 15€, le chèque est acheté 12€ soit une belle réduction de 20% pour vous. Muni de votre chèque, vous pourrez déguster vos plats favoris chez vos restaurateurs locaux préférés, sous forme de **plats à emporter** chez les restaurateurs qui le proposent ou plus tard lorsque l'accueil dans les restaurants sera de nouveau possible. Les 3€ résiduels proviennent de la participation de Moulins Communauté qui apporte son total soutien à ses commerçants.



Profitez-en, il reste environ 1300 derniers chèques restos, en vente à l'Office de tourisme uniquement, 11 rue François-Péron, du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 13h30 à 17h30.

Notez qu'en parallèle vous pouvez également vous procurer des chèques Loisirs (achetez-en 4 pour une valeur de 5) dans la même logique de soutien des acteurs économiques du territoire.

Retrouvez tous les partenaires de ces deux opérations sur www.moulins-tourisme.com.

PETITE ENFANCE

Des masques avec le sourire !

La ville de Moulins dote ses professionnels de la petite enfance de masques dits « inclusifs », afin de favoriser les échanges avec les enfants en toute sécurité.

« Depuis l'entrée en vigueur du port du masque obligatoire, les enfants passaient leurs journées entières avec des adultes dont ils ne voyaient que les yeux, précise Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe au Maire en charge de la solidarité, de la vie quotidienne et de la démocratie participative. Une situation qui peut provoquer un sentiment d'insécurité accompagné, parfois, d'un retard dans l'acquisition de certains apprentissages. Une solution existe, en attendant un retour à la normale : le masque inclusif ».

Ce masque dit « inclusif » dispose d'une fenêtre transparente qui permet de voir les mouvements des lèvres, les sourires ou les signes de désapprobation, essentiels au développement du jeune enfant, que les masques classiques ne permettent pas de percevoir.

L'utilisation de tels masques permet de résoudre au moins en partie le fait que les masques en tissu ou chirurgicaux impressionnent les enfants et ne permettent pas de repérer la personne qui parle. Par ailleurs, les professionnels de la petite enfance ont le sentiment de moins accompagner les enfants avec des masques opaques.

Lever l'inquiétude des enfants

Même si les enfants s'adaptent par nature, ils peuvent être plus inquiets en cette période. Une enquête nationale réalisée par un groupe de professionnels (psychomotricienne, psychologue, docteur en psychologie, puéricultrice) a révélé plusieurs conséquences du port du masque dans le développement du jeune enfant :

- Des retards d'acquisition du langage : celui-ci repose non seulement sur l'écoute, mais aussi sur l'observation



des mouvements des lèvres et des mimiques du visage ;

- Des difficultés de concentration : les enfants interagissent moins lors des activités collectives ;
- La traduction des émotions est plus difficile avec le port du masque.

Le port de masques inclusifs par les professionnelles lors des activités collectives au RAM* et dans les LAEP** permet un certain retour à la normalité, rassure les enfants et favorise leur bon développement.



La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier a souhaité soutenir le fonctionnement des structures Petite Enfance de la ville de Moulins. Le RAM et les LAEP de Moulins bénéficient de dotations exceptionnelles pour financer les dépenses supplémentaires inhérentes à la crise sanitaire.

30 masques inclusifs ont été achetés auprès de la société Acb Com' qui dispose d'une antenne commerciale dans l'Allier (Jenzat) pour un coût unitaire de 10 €.

Personnel concerné

Sont concernés par ce masque inclusif : la vingtaine d'assistantes maternelles qui participent régulièrement aux activités du Relais d'Assistantes Maternelles municipal, 4 intervenants extérieurs (musique, éveil à l'anglais, médiation animale, massage) et 4 professionnels du pôle Petite enfance de la ville de Moulins.

*RAM = Relais d'Assistantes maternelles

**LAEP = Lieux d'Accueil Enfants Parents

A pied, à vélo, en voiture...

Partageons la chaussée !

Le centre-ville de Moulins est parfois l'objet d'incivilités et d'incompréhensions. Voici un rappel des bonnes pratiques pour que chacun trouve sa place sur la chaussée moulinoise.

ZONES 30 KM/H

- Rue des Bouchers
- Rue du Vert-Galant
- Rue du Colonel Laussedat
- Rue de Paris
- Rue d'Allier
- Rue Brechimbault
- Rue des Couteliers
- Rue des Minimes
- Rue Paul-Bert
- Rue Marcellin-Desboutin
- Rue Philippe-Thomas
- Rue du Pont Ginguet

Dans les Zones 30, les piétons sont tenus d'utiliser les trottoirs lorsqu'ils existent. Néanmoins, la vitesse réduite des véhicules est



compatible avec la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité, en tous points sur la chaussée.

La circulation des cyclistes est autorisée à contre-sens dans les rues à sens unique. Cela est matérialisé par un panneau.

A retenir pour les « Zones 30 » :

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Les piétons ne sont pas prioritaires

ZONES DE RENCONTRE

- Rue et place d'Allier
- Rue Datas
- Rue et place des Halles
- Place de la Liberté
- Rue Laussedat

Ouvertes à tous les modes de circulation, ces zones de rencontre laissent la priorité

absolue aux piétons. Ils peuvent se déplacer sur toute la largeur de la voirie en bénéficiant de la priorité sur l'ensemble des véhicules.

Pour assurer cette cohabitation, la vitesse est limitée à 20 km/h. De plus, sauf situation exceptionnelle, toutes les

zones de rencontre à sens unique sont à double-sens pour les cyclistes.

A retenir pour les « Zones de rencontre » :

- Les piétons sont prioritaires
- Vitesse limitée à 20 km/h

TROTTOIRS ET PLACES POUR LES PIÉTONS !

Il est interdit aux véhicules (voitures et deux-roues) de stationner sur les trottoirs. Des parkings à vélos et à motos sont disponibles en centre-ville, près des infrastructures et zones de loisirs. Un vélo accroché à un poteau ou un scooter stationné sur le trottoir empêchent le passage des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite. De plus, les places piétonnes ne sont pas des parkings à motos, des emplacements leurs sont réservés (ex. rue des Bouchers).

Il est également interdit de laisser ses poubelles sur le trottoir pour les mêmes raisons, sauf durant les périodes de collecte, la veille du ramassage à partir de 19h.



Rappels :

Il est également **interdit de stationner sur les passages piétons**. Les cyclistes ne doivent pas circuler sur les trottoirs à l'exception des enfants de moins de 8 ans. Et le code de la route s'applique aux cyclistes (sens interdit, priorités, feux...)!

A retenir :

En ville, chacun sa place : les piétons sur les trottoirs, les cyclistes et automobilistes sur la chaussée, les véhicules à l'arrêt dans les emplacements matérialisés. Un peu de civisme permet une harmonie de circulation pour tout le monde !

Le PAL œuvre pour la biodiversité

Dans le cadre de leur cursus, les étudiants de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Moulins se joignent à la fondation Le PAL Nature afin de sensibiliser toutes les générations à la protection animale.



Fiche d'identité

Dénomination : Panthère des neiges ; **nom scientifique :** *Panthera uncia*.

Statut de conservation : Menacée.

Classification : Mammifère, carnivore, famille des félinés.

Morphologie : Longueur de 1m80 à 2m30 ; **Poids :** 40 à 70 kg.

Longévité : 15 à 20 ans.

Gestation : 3 mois.

Portée : 2 à 3 petits.

Connaissez-vous la panthère des neiges ?

La panthère des neiges vit dans une grande étendue géographique située dans les hautes chaînes de montagnes de l'Asie centrale. Son aire de répartition se situe dans l'Himalaya, au sud et à l'ouest de la Mongolie ainsi qu'au sud de la Russie. Mais la plus grande partie des panthères des neiges se trouve en Chine.

Aujourd'hui, l'espèce est en péril. Avec la dégradation et la disparition de son habitat au profit de l'activité humaine, le braconnage et l'accroissement des conflits avec les communautés locales, la population du félin a décliné de plus de 20% ces 20 dernières années. Sa population se compte aujourd'hui entre 4000 et 6500 individus.

Le PAL vous présente 2 individus : Maléo, le mâle, et Malaya, une jeune femelle née en 2017.

Article co-rédigé par les étudiants de l'IUT, filière TC.

Fondation Le PAL Nature

La fondation du célèbre parc d'attraction et animalier de l'Allier initie, soutient et accompagne financièrement, techniquement et humainement des projets qui, en France et à l'étranger, proposent des solutions pérennes. Un travail de fond pour répondre aux menaces auxquelles est confrontée la biodiversité et notamment les espèces sauvages menacées ainsi que leur habitat.

Cette fondation accompagne également le parc Le PAL autour de trois axes :

- La sensibilisation du public sur les grandes problématiques environnementales et sur les menaces d'extinction qui pèsent sur certaines espèces ;
- La conservation des espèces menacées, notamment en participant à des programmes de reproduction et de réintroduction mis en place au niveau européen sur les espèces « sensibles » présentes dans les parcs zoologiques ;
- L'implication dans les programmes de recherche visant à développer les connaissances sur ces espèces afin de participer efficacement à leur protection.

Les dons versés à la fondation sont redistribués vers d'autres associations qui luttent pour la protection animale, la fondation permet donc de sauver des animaux du monde entier grâce à vos dons.

Renseignements, dons et parrainage :
www.fondationlepalsnature.org



OPPOSITIONS

**CARTE DE FIDÉLITÉ,
SEULS LES IMBÉCILES
NE CHANGENT PAS D'AVIS**

Pour tenter de revitaliser notre centre-ville et ses commerces, la municipalité vient de mettre en place une carte de fidélité qui vous permet d'emmagasiner 2% du montant de vos achats pour les dépenser plus tard dans les établissements partenaires. L'idée de la cagnotte est excellente, nous avons d'autant moins de mal à le reconnaître qu'elle est de nous ! L'élue de notre liste Annie Charmant (présidente de l'association de commerçants MCDV) a rencontré dès 2019 les représentants de Proximity. Le dossier avançait bien jusqu'à ce que Proximity demande l'aval de la Municipalité pour ce projet. Nous étions alors au mois de mars 2020, date du premier confinement, et la Municipalité avait axé ses efforts sur le développement de Ma Ville, Mon Shopping, dénigrant même auprès des commerçants le projet de carte de fidélité.

Il y a quelques mois, Proximity s'est de nouveau rapproché du maire de Moulins pour retenter sa chance. Bonne surprise ! La majorité et son manager de centre-ville trouvent soudain l'idée merveilleuse. La carte de fidélité sera donc mise en place, sans un mot pour l'association MCDV et sans jamais reconnaître l'origine du projet. Nous voulions rendre à César ce qui lui appartient, c'est chose faite. Il ne nous reste qu'à féliciter ceux qui changent d'avis et à souhaiter que la carte de fidélité tienne ses promesses en contribuant à la hausse de la fréquentation des magasins du centre-ville. Nos idées sont bonnes et tant mieux, nous en avons d'autres...

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

La parution dans le quotidien local de réflexions sur les aménagements de la ville au futur met en exergue les erreurs fondamentales, mais assumées sans une once d'auto critique par M. Périssol, maire depuis 26 ans. Pour qui a connu Moulins il y a 50 ans, le choix délibéré de bétonner le cœur de la ville s'avère catastrophique. Les places dépouillées de leurs arbres sont devenues en hiver des glacis inhospitaliers, et en été des fours irrespirables en l'absence d'ombrage, les sols totalement pavés n'absorbent plus les eaux ; même les Cours, l'un des derniers vestiges des magnifiques frondaisons admirées des écrivains, ont été lourdement minéralisés. La politique menée à Moulins est en total décalage avec les tendances actuelles de l'urbanisme, et surtout avec les évolutions climatiques à long terme et le respect des équilibres naturels. La communication électoraliste superficielle et décomplexée de M. Périssol sur la plantation, après les étiques palmiers, de milliers d'arbres, notamment autour de la rivière « sauvage » Allier, ne prend pas la mesure des enjeux environnementaux et ne convainc pas.

Nous proposons d'adopter en urgence un vaste schéma de revégétalisation autour d'une trame verte au cœur du tissu urbain avec des espèces adaptées pour améliorer la qualité de l'air et tempérer l'atmosphère, en associant les habitants aux démarches paysagères et d'embellissement.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Emilie Robert, Roland Fleury

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

**UNE MAJORITÉ EN ACTION :
POUR SUIVRE LES PROJETS
STRUCTURANTS
POUR NOTRE VILLE !**

Nous sommes une majorité qui avance. Malgré la crise, nous poursuivons les grands projets d'envergure qui contribuent à l'attractivité et au dynamisme de notre ville et de notre territoire.

C'est avec beaucoup de fierté que les travaux du deuxième pont ont été lancés. Ce projet, inscrit au cœur de notre programme, participera à la dynamisation et au développement de notre territoire. Il offrira un lieu de promenade et de loisir tout en valorisant le riche patrimoine naturel moulinois.

Ce second pont permettra de constituer une boucle de trois ponts avec le pont de fer et le pont Régemortes. Cette boucle sera porteuse d'un élan sur le plan économique, environnemental et de la qualité de vie.

Ce nouveau pont est une véritable fierté car nous avons toujours cru en ce projet et fait en sorte de se battre pour sa réalisation !

Aussi, et ce malgré la crise, nous avons le bonheur de constater l'installation de nouveaux commerces dans notre ville, nous pouvons être fiers de ces nouvelles ouvertures qui prouvent la réelle vitalisation de notre centre-ville.

Nous n'oublions pas nos restaurateurs, nos bars et entreprises malheureusement toujours fermés qui subissent de plein fouet cette crise inédite et nous leur apportons tout notre soutien.

Nous poursuivons nos actions pour répondre à vos attentes, avec la volonté d'être à votre écoute et d'agir pour notre territoire !

Un séjour dans le Var pour les seniors !



Faute d'avoir pu se dérouler l'an dernier, les vacances seniors 2021 auront lieu en Pays Varois du 12 au 19 juin prochains. Un séjour aux cigales chantantes assurées, mis en place par le Centre communal d'action social (CCAS) de la ville de Moulins, en partenariat avec l'agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV).

Moulins favorise le départ en séjour organisé des plus de 60 ans. Cette année, cap pour 8 jours aux Issambres, dans le Var (83). Bref, la belle vie sous le soleil de Méditerranée !

Toutes les Moulinoises et tous les Moulinois de plus de 60 ans peuvent s'inscrire jusqu'au mercredi 31 mars 2021 à SESAME 1/3 rue Berthelot / 04 70 48 51 78.

Pièces à fournir : une carte d'identité, un justificatif de domicile et votre dernier avis d'imposition. Une aide financière* peut être attribuée pour partir en vacances et ainsi créer du lien en profitant d'un programme riche et adapté.

*L'aide financière de l'ANCV est attribuée une seule fois par personne et par année civile, quel que soit le type d'éligibilité.

Quelles activités d'hiver pour les 14-17 ans ?

Vous connaissiez l'Accueil de Jeunes des Echarteaux ? La ville de Moulins innove et propose également un panel d'activités délocalisées pour ses jeunes habitants de 14 à 17 ans.

« EnGAJ' » : Nouveauté 2021

« La volonté de la municipalité de Moulins est de porter une attention toute particulière aux jeunes moulinois », précise le maire Pierre-André Périssol. Son offre loisirs pour les 14/17 ans s'enrichit d'un nouveau projet : les actions « EnGAJ' », le groupe d'animations jeunesse.

Les mercredis et samedis, « EnGAJ' » offre la possibilité de participer à des animations « délocalisées » de l'habituel centre des Echarteaux. Sorties, intervenants, ateliers culturels et sportifs variés ... Le projet évoluera dans le temps selon les aspirations des jeunes.

Au programme dès à présent :

• Mercredi 10/03 : Direction Défis sport !

Challenge multi-activités, en plein air et en rythme. Une course d'orientation animée par de petits défis sportifs. Rdv à 14h30 au gymnase des Champins. 12 participants.

• Mercredi 17/03 : L'atelier des chefs

Voyager en cuisinant, c'est possible ! Découverte de recettes simples et pleines de nouvelles saveurs avec des



techniques traditionnelles. Rdv à 14h30 à la cuisine pédagogique de Viltails. 10 participants.

• Mercredi 24/03 : Escape Game

Un moment de partage, ludique et en équipe, avec un Escape game spécialement conçu et animé par Fly&Fox. Logique, communication, ingéniosité, gestion du stress seront vos

atouts ! Rdv à 15h à l'Accueil de jeunes des Echarteaux, 57 rue du Dr Denis. 14 participants. Participation : 2€.

• Mercredi 31/03 et 07/04 : Planet' Recyclage

Ramasser les déchets, un petit geste pour une grande cause ! Encadré par l'association Trashbuster Moulins, avec customisation des emballages et vieux objets suite au ramassage.

Rdv le 31/03 à 15h, plaine des Champins. Rdv le 07/04 à l'Aménagerie Viltails, 12 rue du commandant J. Morin.

Comment participer ?

Résider ou être scolarisé à Moulins (un parrainage est possible pour les non Moulinois ayant un ami fréquentant « EnGAJ' »). Être âgé de 14 à 17 ans révolus. Remplir et signer les documents d'inscriptions. Cotisation de 3€ à l'année + participation aux sorties payantes ou nécessitant un intervenant extérieur.

Inscriptions à SESAME et jusqu'à remplissage des ateliers, puis lors de chaque vacances scolaires pour les 7 semaines suivantes.
1/3 rue Berthelot / 04 70 48 51 60.

Rythmes scolaires : quelle situation à Moulines ?



Souvent débattus, aménagés, réformés, les rythmes scolaires sont pourtant au cœur de la pédagogie et des apprentissages de nos petits moulinois. Ce dossier fait le point sur les évolutions successives et la situation actuelle, pleinement tournée vers le bien-être des enfants.

Historique des après-midis aménagés

Depuis plusieurs années, Moulines s'est engagée dans diverses politiques et dispositifs en direction des enfants et des jeunes :

1992 : Signature du premier Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Allier.

1995 : Volonté de l'équipe municipale, pour laquelle l'enfant et le jeune est une priorité, d'aménager le temps de l'enfant.

De janvier à juin 1996 : Mise en place du projet ETAPE sur la tranche 17h-18h30 dans toutes les écoles : activités de soutien scolaire / Activités sportives, socio-culturelles et d'éveil.

Mise en place d'une large concertation avec l'Éducation nationale, les enseignants, les parents d'élèves, les associations et les enfants grâce au projet ETAPE.

Septembre 1996 : Mise en place des « Après-Midi Aménagés » dans 8 écoles élémentaires volontaires sur 12.

C'est la naissance des Nouveaux rythmes de l'enfant (NRE) pour lesquels Moulines est site pilote dans le cadre du programme Guy Drut. Les autres écoles n'ont pas classe le mercredi matin.

Septembre 2008 : Passage de 26 à 24 heures de cours par semaine.

Septembre 2014 : Obligation de répartir les 24h de cours sur 4,5 jours incluant le mercredi matin, et d'accueillir tous les enfants jusqu'à 16h30. Toutes écoles élémentaires bénéficient d'un après-midi aménagé.

Septembre 2018 : Retour à semaine de 4 jours pour les maternelles et maintien des rythmes pour les élémentaires.



Proposition retenue pour les écoles élémentaires depuis septembre 2018

Chaque après-midi, toutes les écoles mouloises bénéficient d'un après-midi sans cartable réservé pour des activités culturelles et sportives. Les jours des après-midi aménagés tournent chaque année pour chacune des écoles.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30	Accueil				
8h50	COURS : 3h30				
12h20	Pause déjeuner			Pause déjeuner	
13h45	Garderie			Garderie	
14h20		COURS : 2h10		COURS : 2h10	
14h30	Après-midi aménagé : 2h				
16h30	Accueil			Accueil	
18h30					





Les après-midi aménagés, qu'est-ce que c'est ?

Les après-midi aménagés sont un temps de découverte d'activités sportives, artistiques et culturelles. Les activités retenues sont le fruit d'une réflexion et d'une proposition des équipes d'animation et cela dans un cadre très précis qui prend notamment en compte la progression pédagogique des enfants et le plaisir dans l'activité.

Les ateliers proposés, présentés en Conseil d'école, sont basés sur des apports pédagogiques bien identifiés et inscrits dans le temps.

Il s'agit soit d'une activité culturelle, soit d'une activité sportive. Les ateliers s'étalent sur un trimestre et sont organisés autour d'une thématique pouvant mêler du culturel et du sportif.

Les après-midi aménagés sont facultatifs. En revanche, toute présence aux après-midi aménagés nécessite une inscription préalable. Les activités ne sont pas proposées « à la carte ». Les enfants inscrits aux après-midi aménagés doivent donc suivre les activités qu'ils ont préalablement choisies.

La ville de Moulins a décidé de prendre intégralement en charge les frais de mise en œuvre des après-midi aménagés sans qu'aucune participation financière ne soit demandée aux familles.

QUELQUES CHIFFRES

- 140 jours de fonctionnement sur 30 lieux différents d'activité
- 2 heures par semaine d'atelier
- Environ 570 enfants participent en moyenne aux ateliers, soit plus de 90 % des enfants scolarisés
- Un personnel d'encadrement diplômé :
1 directeur, 3 adjoints, 22 animateurs BAFA ou en cours
- Des intervenants qualifiés pour les activités sportives et culturelles
- Un large partenariat associatif pour l'ensemble des actions

Exemples d'activités proposées chaque semaine :

Activités culturelles :

Expériences scientifiques
Secrets de plantes
A la manière des grands peintres
Vivre avec une différence
Vidéo
Radio bocage
Calligraphie
Atelier de percussions avec nos aînés
Fabrication d'instruments de musique
Atelier céramique
Voyage autour du monde
Patchwork en s'amusant...

Activités sportives :

Trampoline
Danse
Athlétisme
Jeux de Ballons
Equitation
Basket
Handball
Danse orientale
Jonglerie
Jeux Aquatiques
Tennis
Bowling

QUEL COÛT ?

Les TAP (ex NRE) sont un dispositif mis en place depuis 1996 sur 8 écoles élémentaires volontaires. Ce dispositif a été maintenu malgré les réformes successives de 2008 et 2013. Depuis septembre 2014, toutes les écoles élémentaires sont concernées avec un après-midi aménagé.

COÛT DES TAP :

2016 : 390 000 €, soit 521€/enfant.
2017 : 409 000 €, soit 576€/enfant.
2018 : 400 000€, soit 556€/enfant.



3 Questions

Jean-Michel MOREAU
Adjoint à l'éducation
et Nouvelles technologies

EN TANT QU'ÉLU ADJOINT À L'ÉDUCATION, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS, DE MANIÈRE GLOBALE, L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE À MOULINS ?

Tous les enfants doivent bénéficier d'un l'après-midi aménagé à caractère sportif et culturel. Nous avons cherché à valoriser les clubs sportifs les associations et les intervenants culturels de l'agglomération.

Chaque enfant profite d'un après-midi aménagé par semaine. Les écoles tournent pour ne pas saturer nos installations et créent tous les jours du dynamisme et de l'activité pour des professionnels culturels ou des clubs.

QUEL A ÉTÉ LE RÔLE DE LA VILLE POUR TROUVER LA SOLUTION LA PLUS ADÉQUATE AUX BESOINS DES ENFANTS ?

Aujourd'hui, les rythmes aménagés sont installés sur notre commune. Un récent sondage a montré des taux de satisfaction de plus de 85 %, et des taux de fréquentation de plus de 90 %. Pour arriver à cela, nous avons pris le temps de nous concerter avec les enseignants, les parents et les élus sur notre organisation.

Les ateliers sont présentés en conseil d'école et des bilans réguliers sont faits, ainsi, nous veillons à changer les activités qui sont moins appréciées par les enfants.

POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE PRIVILÉGIER LES APRÈS-MIDI AMÉNAGÉS ?

Je crois qu'aujourd'hui cela ne fait plus débat chez les chrono-biologistes et les pédagogues : la semaine de quatre jours créer une rupture dans les apprentissages et n'est donc pas le système que nous avons retenu en école élémentaire.

De plus, en début d'après-midi, les enfants ont besoin de se détendre, et c'est ce que nous leur proposons. Une fois rentré chez eux en fin de journée ils sont en principe disponibles pour apprendre ou réviser.



Organisation de la semaine scolaire

Depuis 2018, toutes les écoles maternelles moulinoises ont voté lors des conseils d'école un retour à la semaine de 4 jours, conformément aux résultats des sondages réalisés auprès des familles par la municipalité.

Pour les écoles élémentaires, 4 conseils d'école sur 5 se sont prononcés pour le maintien des huit demi-journées d'enseignement et d'un après-midi aménagé au cours duquel sont organisées deux heures d'activités culturelles ou sportives.

En 2021, le maire de Moulin a été sollicité pour le renouvellement de la dérogation. Le conseil municipal a voté le 26/02 pour la reconduction des rythmes scolaires.



Rappel : Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 rend possible la mise en place d'une organisation du temps scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

Quel budget pour notre avenir commun ?

Le rapport d'orientation budgétaire a été débattu et voté en conseil municipal le 26 février 2021. En voici les grandes lignes ci-dessous. Document complet en téléchargement sur www.ville-moulins.fr.








Investissements de la ville de Moulins en 2021

(Par ordre décroissant budgétaire ; y compris reports)

2ème pont	2 050 000 €
Plan de relance énergétique	1 625 000 €
Centre de Loisirs des Mounines	1 200 000 €
Tennis Club Moulinois	720 000 €
Projet centre des sports Hector-Rolland	500 000 €
Vidéo-protection	467 000 €
Logements, commerces	420 000 €
Hôtel de ville	286 000 €
Subventions d'équipement	150 000 €
Stratégie Urbaine et patrimoniale	100 000 €
Foncier et divers	100 000 €
Aménagement des Berges (voie verte)	81 250 €
Extension du CNCS	80 000 €
Total investissements de croissance 7,8 millions d'euros	
Total investissements de maintien 4,5 millions d'euros	

Sur la totalité du mandat en cours, la ville de Moulins soutient ces projets d'avenir à hauteur de 30,3 millions d'euros, dont 6,25 pour le 2^{ème} pont de franchissement de l'Allier. Dès cette année et jusqu'en 2023, **24,4 millions d'euros** de travaux vont être engagés ou achevés.

UNE VILLE ÉCONOME BIEN GÉRÉE

Alors que la dette moyenne des villes de même strate est remboursable en 6 années, à Moulins, il faut 3,2 années pour la rembourser ! La dette de la ville de Moulins se situe dans la zone de « risque faible » avec prise en compte de 4 ratios (autofinancement, surendettement, rigidité des charges, mobilisation du potentiel fiscal). Une volonté claire de rendre **Moulins fiscalement attractive** qui se traduit dans les chiffres.

Sans augmenter ses taux d'imposition depuis 27 ans, Moulins continue en 2021 de maîtriser ses dépenses de fonctionnement et se désendette (-42% entre 2001 et 2020), tout en poursuivant sa politique volontariste d'investissement. Le produit fiscal est inférieur de 176 € par habitant, par rapport aux communes de la même strate (Moulins : 465 €/habitant ; villes moyennes : 641€).

16

Un deuxième scanner pour l'hôpital

Depuis janvier 2021, le Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure dispose d'un deuxième scanner de dernière génération. Un équipement de pointe qui vient compléter un plateau d'imagerie totalement renouvelé en un an et demi : le CHMY s'était doté d'un nouveau scanner en 2019.

Si l'objectif est de réduire les délais d'attente à la fois pour les consultations externes et pour les patients hospitalisés, les caractéristiques de ce second scanner présentent une significative amélioration de la prise en charge des patients mais aussi des conditions de travail des utilisateurs.

Une orientation radiothérapie

Ce scanner SIEMENS est unique sur le marché dans sa configuration moulinoise : à la fois scanner polyvalent avec une grande qualité d'imagerie de diagnostic, il est également adapté aux examens de préparation des séances de radiothérapie (lasers intégrés, grand tunnel et outils de contournage des tumeurs).

Simplicité d'utilisation

Cet équipement bénéficie d'une interface simplifiée pour les manipulateurs radio, et offre une ergonomie améliorée avec une tablette permettant d'être au plus proche du patient.



Silencieux et rapide, ce scanner peut s'adapter à la morphologie du patient tout en lui procurant un environnement amélioré grâce à un ciel en plafond ainsi qu'un anneau d'éclairage d'ambiance.

Création de la plateforme SAMU-SANTÉ

Le SAMU 03 du Centre Hospitalier de Moulins-Yzeure a mis en place la plateforme SAMU-SANTÉ. Son objectif est d'offrir un panel de réponses plus adapté aux personnes appelant le 15, sans avoir un recours systématique aux structures d'urgence publiques du département.

La plateforme est orientée, à ce jour, sur le secteur gériatrique. Sa mission : éviter un passage au Service d'Accueil des Urgences (SAU) pour les patients de plus de 75 ans ayant un maintien à domicile difficile.

Elle intervient également dans le cadre de chutes à répétition au domicile, en rappelant les patients afin d'évaluer la situation.

Comment cela fonctionne ?

Concrètement la plateforme SAMU-SANTÉ se trouve au sein de la salle de la régulation du SAMU et son fonctionnement est assuré par une infirmière coordinatrice.

Une fois la régulation médicale effectuée par le SAMU 03, le dossier

est transmis à la plateforme SAMU-SANTÉ chargée de trouver la meilleure réponse possible. Cette réponse se fait toujours en collaboration avec le patient, la famille, le médecin traitant mais aussi avec les professionnels para-médicaux, les travailleurs sociaux, les structures d'aides à domicile...

Selon les cas, la réponse pourra être :

- Une hospitalisation programmée
- Une consultation
- Une hospitalisation directe
- Un simple avis
- Un accompagnement dans les démarches administratives

Si un moyen de transport est nécessaire, c'est le SAMU qui est chargé de cette mission.

Pour les cas où une hospitalisation directe serait possible et nécessaire, il pourrait être envisagé un passage par les Urgences afin d'effectuer par exemple la pose d'une voie veineuse ou un bilan sanguin.

La plateforme SAMU-SANTÉ apparaît comme une solution alternative innovante permettant d'éviter un passage inutile au Service d'Accueil des Urgences.

Comment joindre la plateforme ?

Par téléphone : 15

Par mail :

samusante03@ch-moulins-yzeure.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Théâtre : quels spectacles annulés, maintenus ?

Nous avons devant nous de nombreuses incertitudes et les espoirs d'une réouverture du théâtre municipal sont malheureusement repoussés de semaine en semaine...



Au vu de la réglementation financière publique, les billets achetés pour une saison ne peuvent être valides sur la saison suivante. Il nous faut donc procéder au remboursement des spectacles qui suivent et qui sont annulés ou reportés sur 2021-2022 ou 2022-2023.

Lorsque de trop nombreuses dates de tournée sont annulées, c'est la tournée elle-même qui est remise en cause.

Les spectacles concernés par un remboursement sont les suivants :

- Maxime Le Forestier,
- Triwap,
- Jérôme Commandeur,
- Le Muguet de Noël,
- Cendrillon,
- Michel Ange et les fesses de Dieu,
- Les trois font la paire,
- Olivia Ruiz,
- Plaidoiries,
- Le Ballet National de Russie « Kazan »,
- Le projet Poutine,
- Osons Molière « Le jeu de l'amour et du hasard ».

NB : concernant Grand Corps Malade, une solution est encore à l'étude.

Sont encore maintenus jusqu'à nouvel ordre :

- Magic Box : vendredi 7 mai à 20h30,
- « Gong ! » par le groupe Catastrophe : vendredi 21 mai à 20h30,
- Les Goguettes : vendredi 27 mai à 20h30,
- Vérino : vendredi 4 juin à 20h30,
- Le chaudron d'or : vendredi 2 juillet à 20h30,
- « Quand la Musique est bonne !... » avec les groupes de The Marshals, Windsor, La Milca et Yves Marie Bellot : mardi 13 juillet.



Les remboursements vont s'effectuer spectacle par spectacle. Vous devez pour cela faire parvenir vos billets ainsi qu'un RIB, par courrier au **Théâtre de Moulins, 13 rue Candie 03000 Moulins**, ou en vous rendant **directement au Théâtre de 9h à 12h et de 14h à 16h**. En dehors de ces horaires vous pouvez utiliser la boîte aux lettres dans la cour, relevée deux fois par jour, les jours ouvrables.

N'hésitez pas à contacter les services du Théâtre de Moulins pour de plus amples renseignements au 04 70 48 01 05 ou au 04 70 48 01 40.

NOUS AVONS TOUS HÂTE DE RETROUVER LES LUMIÈRES DU SPECTACLE !

Le retour du patrimoine avec le printemps !

Avec l'arrivée du printemps, s'annonce le retour des activités du service patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté, capitale des Bourbons.



Pour débiter l'année, rendez-vous le **25 mars**, si les conditions sanitaires le permettent, avec une conférence des **Jeudis de l'architecture consacrée à l'Opéra Garnier**, fleuron français de l'architecture du XIXe siècle. L'occasion de s'évader dans la découverte des ors du Second Empire (1852-1870). Les visites et ateliers reprendront, nous l'espérons, dès le mois d'avril.

Dès la réouverture de l'Espace patrimoine, n'hésitez pas à vous offrir la **carte Patrimoine**. Elle permet à son bénéficiaire de profiter gratuitement de toutes les visites sur le territoire du Pays d'art et d'histoire, tout au long de l'année. Les accompagnants peuvent bénéficier d'un demi-tarif, dans la limite de 10 personnes. La carte patrimoine permet également de

bénéficier d'un demi-tarif pour les ateliers enfants ainsi que pour les concerts et visites ludiques. **Tarif : 15 €, valable 1 an.**

En attendant la reprise des visites et conférences, l'ensemble des **fiches patrimoine** permettant d'en savoir plus sur l'architecture et l'histoire locale, sont à télécharger sur le site internet www.ville-moulins.fr, rubrique Patrimoine > Ville d'art et d'histoire > Un patrimoine riche.

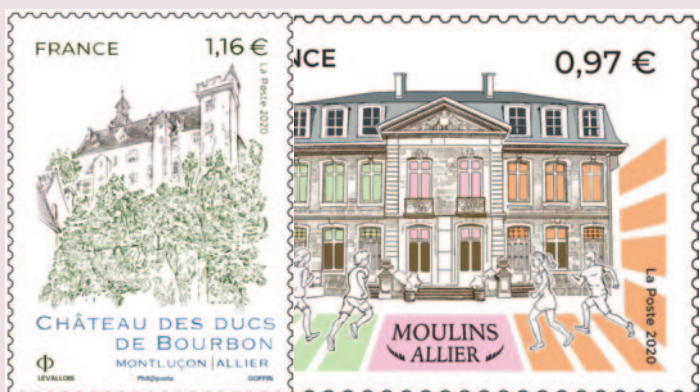
Et si la découverte des trésors cachés de Moulins vous tente, avant la reprise des visites, **la carte du patrimoine caché** vous permet de partir en quelques clics à l'assaut des chemins de traverse de la ville !

Flashez ce code avec votre téléphone ou tablette pour découvrir cette carte interactive.



Moulins timbré

Votez pour votre timbre préféré sur election-du-timbre.fr jusqu'au 4 avril prochain ! 4 timbres valorisant notre région Auvergne-Rhône-Alpes ont été sélectionnés pour ce concours organisé par La Poste, dont deux sont bourbonnais : le château des Ducs de Bourbon de Montluçon et le Musée de l'illustration jeunesse à Moulins. De nombreux lots à gagner pour les participants !





O'TACOS

51 Place d'Allier
04 70 43 56 30

- > Vente à emporter :
Tous les jours, de 11h à 18h
Protocole sanitaire strict :
commande au comptoir,
nombre limité de personnes,
espace d'attente en extérieur.
- > Livraison (UberEats) :
Tous les jours de 11h à 23h



O'TACOS a débarqué à Moulins ! Il s'agit du seul restaurant implanté dans l'Allier de l'enseigne française de restauration rapide spécialisée en tacos. Pour le plus grand bonheur des gourmandes et gourmands, le restaurant propose de composer soi-même les fameux tacos en choisissant, la taille, la ou les viandes, la sauce et même de petits plus... pour un résultat toujours meilleur et original ! Il n'y a plus qu'à choisir sa boisson et son dessert.

Il s'agit d'un nouveau restaurant... mais aussi de 12 nouveaux emplois ! Effectivement, toute une équipe s'est construite pour l'ouverture du restaurant, avec une belle philosophie de recrutement puisqu'il s'agit uniquement de salariés du bassin moulinois.

Carpe Diem Moulins

60 rue de Paris
04 43 51 26 60

Du lundi au samedi de 11h à 14h et de 17h à 22h
(Du lundi au jeudi, plutôt 21h30 pour la fin de service)

Bon à savoir : pas de CB en livraison pour les commandes prises par téléphone, pour un paiement en CB en livraison, privilégiez UberEats



Carpe Diem ce n'est plus un mais deux restaurants ! Après 10 ans pour le premier restaurant à Yzeure, l'équipe voit plus grand et crée une antenne à Moulins.
« Le but, c'est d'avoir le choix, la présentation et la qualité comme au restaurant, mais à emporter ! Il n'y a pas de restauration sur place » explique l'un des salariés. Carpe Diem vous propose des pizzas, tapas, moules, salades à composer, pâtes... en plat unique ou en menu. De bonnes idées pour un déjeuner rapide au bureau ou un bon plateau télévision le soir.
Au total, quatre professionnels sont venus renforcer les rangs du Carpe Diem.
Vous pouvez donc passer commande par téléphone et venir chercher directement sur place, ou vous faire livrer à domicile.

Marco Polo

et aussi...

Un déménagement tant attendu ! Véronique rêvait d'avoir son magasin installé place d'Allier à Moulins. Après la rue de Pont et la rue de l'Horloge, cette boutique spécialisée en maroquinerie s'est déplacée au cœur du poumon commercial de la ville.
Lancel, Longchamp, Mac Douglas, Lancaster, Le Tanneur... Une grande sélection à retrouver en boutique avec des sacs, des valises, des sacs à dos, de la petite maroquinerie, des porte-clés, des bracelets, des foulards... mais aussi des parapluies et des ceintures, pour homme et pour femme ! A s'offrir ou à offrir...



63 place d'Allier
04 70 44 77 87
Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h
Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Bon à savoir : retrouvez la boutique sur mavillemonshopping.fr !

Plus de 1000 cartes de fidélité distribuées !

UN LANCEMENT RÉUSSI pour C'Ma Carte



« Communiquer auprès des habitants moulinois a été une priorité pour nous, ainsi que pour la réussite du projet. Chaque jour nous nous employons à soutenir les commerçants et mettre en avant la richesse de l'offre commerciale moulinoise » déclare Dominique Legrand, adjointe au maire en charge du commerce de la ville de Moulins.

Liste à jour et plus d'informations : www.moulins.proximity-edf.com

Depuis le 5 février dernier, la nouvelle carte de fidélité 100% moulinoise est en cours de distribution chez nos commerçants du centre-ville.

En effet, C'MA CARTE permet aux consommateurs de gagner des euros à chaque achat chez l'un des commerçants adhérents. Proximity, l'opérateur du dispositif, a déjà installé près de 70 commerçants moulinois, il s'agit du plus gros lancement sur la région ! Une fierté pour notre ville et un bel élan de cohésion entre nos commerçants et artisans locaux.

« L'objectif est d'avoir rapidement une centaine de commerçants » souligne Cyril Martin, manager du centre-ville de Moulins. Trois collaborateurs Proximity ont déjà passé plusieurs jours sur le territoire afin d'installer et de former un à un les commerçants adhérents. Tous domaines

confondus, cette carte est disponible et utilisable dans des boutiques de prêt-à-porter, d'art de la table, de jouets, des instituts de beauté, des commerces alimentaires... La liste est longue et ne fait que de s'étoffer !

Il s'agit d'un des projets destinés à accompagner la relance commerciale du centre-ville.



La 1000^{ème} carte C'MA CARTE a été créée chez Moulins Fleurs, 36 rue de la Flèche, vendredi 12 février.

Un bouquet de fleurs a été offert pour l'occasion à la porteuse de cette 1000^{ème} carte, la bien nommée Marie-Laure Fleur, cela ne s'invente pas !

NOTRE RUBRIQUE
COUPS DE CŒUR EST AUSSI
LA VÔTRE. N'HÉSITEZ PAS
À NOUS FAIRE PART
DE VOS ENVIES, VOS IDÉES,
VOS QUESTIONS
SUR CONTACT@
VILLE-MOULINS.FR

Bons plans, sorties, coups
de cœur, photos insolites...



Du côté de « la Média »

Ce mois-ci, Maureen vous recommande la lecture de :
Akata Witch, de Nnedi OKORAFOR



Sunny est une jeune afro-américaine de 12 ans de retour au Nigeria après des années aux USA. Elle est considérée comme une étrangère par ses camarades ("akata"). Albinos, cela ne facilite pas son intégration à l'école. Elle devient malgré tout amie avec Orlu, un jeune garçon brillant de son âge, avec Chichi, une adolescente extravertie et avec, Sacha, lui aussi afro-américain.

Toute l'originalité à ce titre fantasy réside dans ses influences africaines. Point de sorts jetés par des baguettes ici, mais des jujus lancés par des couteaux, que Sunny ira d'ailleurs choisir dans une boutique spécialisée, située à Leopard Knocks, parce que les sorciers du Nigeria sont baptisés les Léopards en opposition aux Agneaux (clins d'œil aux Moldus). Pour se déplacer, pas de Magicobus mais le Funky Train.

Sunny découvre que chaque sorcier possède un visage-esprit unique et que le danger rôde, notamment à cause du dangereux Black Hat Otokoto. Comme Harry Potter et ses amis, notre héroïne et son groupe vont devoir combattre le grand méchant, en utilisant les enseignements livrés par des professeurs émérites.

Akata Witch est un premier tome de fantasy pour adolescents qui propose un voyage immersif et invite à y retourner dès que possible... Bonne nouvelle, le tome 2 est déjà arrivé sur les étagères de la médiathèque !

Médiathèque communautaire Samuel Paty, place de Lattre de Tassigny.

Coudre avec son cœur !

C'est à l'occasion d'octobre Rose qu'est né le projet « Les coussins du cœur » à la Mission Locale de Moulins.

Le coussin, en forme de cœur, une fois placé sous le bras, est destiné à soulager les douleurs post opératoires des personnes ayant subi une chirurgie pour soigner leur cancer du sein.

« Offrir un coussin cœur, c'est aussi donner de l'amour et du soutien nécessaires aux femmes touchées par le cancer du sein », souligne La ligue contre le cancer.



Un groupe d'une quinzaine de jeunes de la Mission Locale de Moulins, accompagné de Cathy Soulas et Séverine Pontonnier, a organisé ce projet localement. L'intérêt pour eux est de travailler en équipe, pour la

bonne cause, et d'apprendre l'organisation du travail en groupe, de développer de nouvelles compétences... toujours dans la joie et la bonne humeur !

La première phase de travail concernait la collecte des dons de tissus. La crise sanitaire n'a pas permis au groupe de commencer la réalisation avant le mois de janvier. Désormais, avec l'aide de partenaires locaux comme Soli'city ou encore Au Fil d'Ariane, les ateliers se tiennent tous les mardis après-midi dans différents lieux.

Les petites mains de la Mission Locale sont déterminées à réussir le défi qu'elles se sont fixées : réaliser environ 60 coussins à remettre au Comité Départemental de l'Allier de la Ligue contre le Cancer.

Mission locale de Moulins et sa région
2 Boulevard de Courtais
04 70 48 26 50

Bon à savoir // Patron gratuit téléchargeable sur :
www.ligue-cancer.net

Avec sa guitare à main, Vianney n'a peur de rien !

Au-delà des succès « commerciaux » (*Pas là, Veronica, Je m'en vais, La Môme, Allez reste, N'attendons pas...*), Vianney Bureau, c'est son nom, est un artiste pleinement inscrit dans la tradition des chansonniers « à la française ». Rien de péjoratif à cela. Attaché à son label indépendant Tôt Ou Tard, il écrit, compose, enregistre quasiment tous ses albums seul, dans son studio. Jeune homme de son temps, il partage aussi ses expériences musicales, lives et stories sur les réseaux sociaux. Face au succès, il a su aussi prendre du recul durant une année après sa dernière tournée des zéniths. Admiratif du romancier Sylvain Tesson, il prend régulièrement la route, à vélo, pour se recentrer sur l'essentiel ; guitare en bandoulière, carnet de note et des idées plein la tête, il s'inspire de ses expériences pour nous transmettre des émotions. Dernière en date : sa paternité par procuration, cela donne le sublime titre *Beau-papa*, hommage à la fille de sa compagne. Un homme de son temps, moderne, sincère, mélodiste, inspiré et inspirant. Chapeau l'artiste !



©vianneymusique

Carnet Rose

DU 26 JANV. AU 19 FÉV. 2021

•• NAISSANCES ••

Bintou, Kaba CAMARA
 Ethan, Michel, Alain LASNIER MALVAUX
 Nelya DARAA
 Rose, Christelle, Nathalie BRY
 Andreas, Rémi, Marie, Ghislain GUENEAU
 Lou LESUEURS
 Estelle DESFORGES

BUGNES



Ingrédients pour 4 personnes :

- 250 g de farine
- 1 œuf
- 1 cuillère à soupe de sucre
- ½ sachet de levure chimique
- 1 cuillère à soupe rhum (optionnel)
- ½ sachet de sucre vanillé (optionnel)
- 8 cl de lait (=1/2 verre)
- 1 pincée de sel

1. Mélanger à la main ou dans un robot ménager la farine, la pincée de sel, la levure, le ou les sucres.
2. Ajouter l'œuf, le beurre fondu... et pour finir, le reste de citron, le rhum et le ½ verre de lait.
3. Travailler la pâte jusqu'à l'obtention d'une boule. La pâte doit être élastique, si elle est trop molle, rajouter un peu de farine ; si elle est trop dure, rajouter un peu de lait.
4. Laisser reposer 30 min.
5. Abaisser la pâte sur une épaisseur de 5 mm. Détailler en bandes de 10 cm environ sur 4 cm de large. Incision au centre.
6. Plonger les bugnes dans la friture, les retourner 1 fois (astuce : avec une fourchette dans l'incision, agiter la bugne dans la friture pour la faire gonfler). Égoutter sur du papier absorbant.
7. Saupoudrer de sucre glace et servir tiède ou froid.

NUMEROS UTILES

Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :
Champins
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

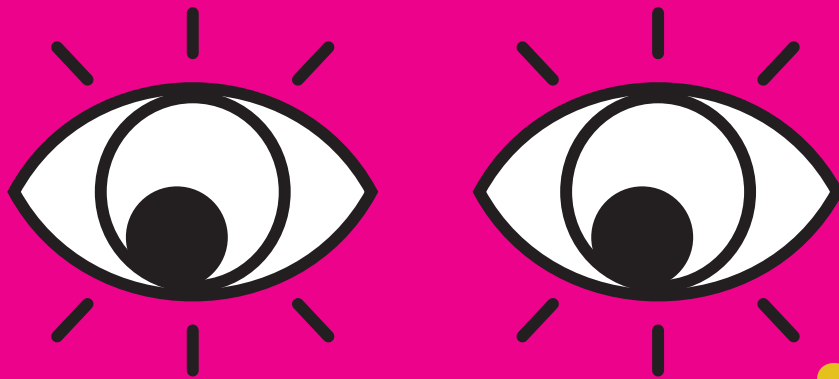
Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse
Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37



NOUVELLE FORMULE

ville de
Moulins - TV

Tous les vendredis à 19h



www.moulins.tv

